

## Colloque

### ***Médiation : renforcement de la démocratie et de l'Etat de droit***

Beyrouth, le 15 novembre 2013

### ***Allocution d'ouverture de M. Christophe GUILHOU, Directeur de la paix, de la démocratie et des droits de l'Homme Organisation internationale de la Francophonie (OIF)***

Madame et Monsieur le Ministre,  
Messieurs les Députés,  
Monsieur le Recteur,  
Madame la Directrice du Centre professionnel de médiation,  
Madame la Directrice de l'Institut des sciences politiques,  
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de vous dire à quel point je suis heureux d'être parmi vous pour participer à cette rencontre organisée par le Centre professionnel de médiation (CPM) de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, avec le soutien de la Direction de la paix, de la démocratie et des droits de l'Homme de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

A la direction du Centre professionnel de médiation du Liban et à celle de l'Université Saint-Joseph, je voudrais dire notre reconnaissance pour avoir - après les succès des précédentes réunions de 2009 et 2011 auxquelles l'OIF avait déjà été associées - proposé une nouvelle rencontre sur la problématique de la médiation, comme outil de renforcement de la démocratie et de l'Etat de droit. Je me réjouis ainsi de l'approfondissement du partenariat entre l'OIF et le Centre professionnel de médiation qui permet sans aucun doute d'enrichir nos réflexions et par-delà, nos actions au service de la paix et de la démocratie dans l'espace francophone.

En choisissant d'explorer les liens entre médiation et consolidation de la démocratie et de l'Etat de droit, vous abordez ainsi toute la problématique de la dimension préventive de la médiation. Celle-ci permet à l'OIF et en application de la Déclaration de Bamako et de celle de Saint Boniface de rapprocher des points de vue afin de dégager des solutions consensuelles et constructives au service du renforcement durable des institutions de l'Etat de droit et d'une vie politique apaisée.

La médiation est au cœur de l'action de la Francophonie. C'est pourquoi, le Secrétaire général, S.E.M. Abdou Diouf a souhaité organiser une deuxième retraite sur la médiation internationale. Cette rencontre tenue en novembre 2012 a réuni d'éminentes personnalités praticiens de la médiation – au nombre desquels le Ministre Hacem Ould Lebatt présent parmi nous et que je salue.

Les principales recommandations formulées à l'issue de cette retraite ont souligné l'importance pour l'OIF d'œuvrer au renforcement de la cohérence, de la complémentarité et de la solidarité de la médiation internationale dans les domaines de la prévention, du règlement pacifique des conflits et de la consolidation de la paix. Pour ce faire, il convient d'approfondir le potentiel francophone et le maillage des réseaux en développant des laboratoires d'idées et les réservoirs d'expertise. Face aux nouveaux défis à relever, il revient également à la Francophonie de développer ses capacités et ses moyens techniques pour renforcer son action en matière d'accompagnement de la médiation-facilitation et contribuer à la consolidation des pratiques.

Votre colloque rentre en droite ligne de la réalisation de ces objectifs et rencontre ainsi les échos les plus favorables de S.E.M. Abdou Diouf qui vous transmet ses salutations les plus chaleureuses et les vœux de succès de votre rencontre.

Je suis pour ma part certain que ces échanges seront fructueux et nous permettront de dégager des pistes de réflexion et d'action destinées à servir notre ambition partagée de prévention des crises et d'enracinement de la démocratie.

Je vous remercie.